



Assurons
un monde
plus ouvert

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de CNP Assurances
17 avril 2020

Rapports des commissaires aux comptes

Bénédicte Vignon (PricewaterhouseCoopers Audit)
et Olivier Leclerc (Mazars)

Rapports des commissaires aux comptes



- Rapport sur les comptes annuels,
- Rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport sur les conventions réglementées.

Ces rapports sont repris dans leur intégralité dans le document d'enregistrement universel.

Ces rapports ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sommaire



- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les conventions réglementées
- Rapport sur l'émission d'obligations (25^{ème} résolution)
- Rapport sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26^{ème} résolution)

Rapport sur les comptes annuels

(page 290 du document de référence)



Rappel de l'objectif fondamental de notre mission d'audit

- obtenir une assurance raisonnable sur la régularité, la sincérité, et l'image fidèle des comptes et sur le fait que ceux-ci ne comportent pas d'anomalies significatives,
- en nous appuyant sur des travaux d'audit menés par l'un ou l'autre membre du collège, ou son réseau, dans toutes les entités significatives comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe CNP Assurances.

Rapport sur les comptes annuels de la société CNP Assurances

- certification sans réserve des comptes arrêtés par votre Conseil d'Administration
- nous avons présenté nos travaux relatifs aux points clés de l'audit suivants :
 - évaluation de la provision pour risques croissants dépendance et emprunteur,
 - évaluation de la provision globale de gestion.
- absence d'observation à formuler à l'issue des autres vérifications spécifiques prévues par la loi, notamment celles se rapportant aux autres informations communiquées aux actionnaires, en particulier le rapport de gestion, à l'exception de l'information relative aux délais de paiement.

Sommaire



- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les conventions réglementées
- Rapport sur l'émission d'obligations (25^{ème} résolution)
- Rapport sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26^{ème} résolution)

Rapport sur les comptes consolidés

(page 234 du document de référence)



Certification sans réserve des comptes du Groupe

Nous avons présenté nos travaux relatifs aux points clés de l'audit suivants :

- évaluation de la provision pour risques croissants dépendance et emprunteur
- évaluation de la provision globale de gestion
- valorisation des actifs financiers non cotés

Rapport de gestion du Groupe : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier l'information sur la solvabilité.

Sommaire



- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les conventions réglementées
- Rapport sur l'émission d'obligations (25^{ème} résolution)
- Rapport sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26^{ème} résolution)

Rapport sur les conventions réglementées

(page 92 du document de référence)



Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes.

Nous n'avons pas à nous exprimer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons vérifié la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Notre rapport présente :

- a) les conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale,
- b) les conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Rapport sur les conventions réglementées

(page 92 du document de référence)



a) Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous avons été informés de deux conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice 2019.

1. Avenant au nouvel accord de distribution exclusif au Brésil dans le réseau de Caixa Econômica Federal (CEF) sur les produits de prévoyance, d'assurance emprunteur consommation, et de retraite
2. Convention avec BPCE portant sur l'extension des accords conclus en 2015 entre BPCE/Natixis et CNP Assurances

Rapport sur les conventions réglementées

(page 92 du document de référence)



b) Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous avons été informés de la poursuite de 15 conventions déjà approuvées dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice.

1. Nouvel accord de distribution exclusif au Brésil dans le réseau de Caixa Econômica Federal (CEF) sur les produits de prévoyance, d'assurance emprunteur consommation, et de retraite
2. Convention avec Ariel CNP Assurances accompagnant l'opération d'apport du portefeuille de contrats Epargne Retraite Entreprise (ERE) réalisée en 2017
3. Convention relative au projet d'acquisition d'un ensemble immobilier situé à Issy-les-Moulineaux, dans lequel l'entreprise projette de transférer son siège social
4. Convention relative au projet de cession d'un ensemble immobilier situé à Paris Montparnasse, au siège actuel de CNP Assurances
5. Conventions avec LBPAM dans le cadre de la gestion d'actifs confiée à LBPAM

Rapport sur les conventions réglementées

(page 92 du document de référence)



b) Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

6. Conventions avec AEW Ciloger dans le cadre de la gestion d'investissements immobiliers confiée à AEW Ciloger
7. Prise de participation dans Réseau de Transport d'Electricité (RTE)
8. Renouvellement du partenariat avec La Banque Postale
9. Accords définitifs pour la mise en œuvre du partenariat renouvelé entre CNP Assurances et le groupe BPCE
10. Acquisition par CNP Assurances en consortium avec la Caisse des Dépôts et CDC Infrastructure, de 25% du capital social de GRTgaz
11. Protocole entre CNP assurances et La Banque Postale (LBP) relatif à La Banque Postale Prévoyance (LBPP)

Rapport sur les conventions réglementées

(page 92 du document de référence)



b) Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

12. Mandat de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières avec Natixis AM
13. Contrat d'émission de titres subordonnés à durée indéterminée entre CNP Assurances et les Caisses d'Épargne et de Prévoyance
14. Contrat de prêt subordonné à durée indéterminée entre CNP Assurances et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance
15. Contrat de prêt subordonné à durée déterminée entre CNP Assurances et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance

Sommaire



- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les conventions réglementées
- Rapport sur l'émission d'obligations (25^{ème} résolution)
- Rapport sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26^{ème} résolution)

Rapport sur l'émission d'obligations (25ème résolution)



Rappel de l'objectif de nos diligences :

- Notre rapport porte sur la proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une émission d'obligations super-subordonnée avec suppression du droit préférentiel de souscription.
- Il nous appartient de donner notre avis sur les informations données à ce titre dans le rapport du Conseil d'administration et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.

Conclusion :

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.

Sommaire



- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les conventions réglementées
- Rapport sur l'émission d'obligations (25^{ème} résolution)
- Rapport sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26^{ème} résolution)

Rapport sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26^{ème} résolution)



Rappel de l'objectif de nos diligences :

- Notre rapport porte sur la proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une augmentation du capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription.
- Il nous appartient de donner notre avis sur les informations données à ce titre dans le rapport du Conseil d'administration et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.

Conclusion :

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.